

Compte rendu

Ouvrage recensé :

E. B. OSLER, *Louis Riel, un homme à prendre*

par Albert Faucher

Recherches sociographiques, vol. 5, n° 3, 1964, p. 388.

Pour citer ce compte rendu, utiliser l'adresse suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/055243ar>

DOI: 10.7202/055243ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

temps sans l'avoir identifié ? Je souhaite pour un avenir prochain des études sur « le père dans le roman canadien-français ».

Jean-Charles FALARDEAU

E. B. OSLER, *Louis Riel, un homme à pendre*, traduit de l'anglais par Rossel VIEN, Montréal, Les Éditions du Jour, 1963, 296 p.

C'est la traduction de *Riel, the Man Who Had to Hang*, publié chez Longmans en 1961 ; ce que l'éditeur n'indique pas. Cet ouvrage, « une biographie émouvante », figure bien dans la collection des Éditions du Jour et, présenté comme tel, il ne devrait pas soulever l'inquiétude de l'historien professionnel. Le lecteur ordinaire peut toutefois se demander s'il s'agit d'une biographie, au sens historiographique du terme, ou d'un roman biographique. On est tenté de répondre que l'auteur mélange les deux genres. S'il a voulu écrire un livre de lecture facile et agréable, un livre à lire en robe de chambre et en pantoufles, alors il a réussi. L'auteur ne donne aucune référence aux sources qu'il utilise ; le lyrisme de certains dialogues tend à glorifier le Riel de la tradition nationaliste. Les narrations historiques touchent parfois à des aspects qui invitent à reconsidérer *l'affaire Riel* dans un canevas nouveau, mais sans y engager l'auteur. Citons un passage caractéristique, page 171 : « Louis se rendit compte, à peine arrivé là, que les métis du Montana se faisaient écraser, comme ceux du Manitoba s'étaient fait écraser depuis son départ. Le bison disparaissait sous les orages de plomb des blancs, le même gibier était livré sans merci à des exploitants intéressés au profit immédiat. Des jeunes fiers-à-bras que personne ne semblait vouloir mâter (*sic*) enlevaient aux Indiens et aux métis leurs chevaux et leur bétail. »

Encore un livre sur Riel, qui ne satisfera pas le lecteur fêru de sociologie coloniale.

Albert FAUCHER

*Département d'économie,
Université Laval.*